



RÉGION ACADÉMIQUE
GUADELOUPE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RENOUVELLEMENT DU PROJET D'ETABLISSEMENT

2025-2030

Document d'accompagnement



Mesdames et messieurs les
chef-fes d'établissement
bienvenue.



Ce support méthodologique a vocation à accompagner de la réflexion et les pratiques des équipes dans le cadre du renouvellement du projet d'établissement. Il comprend :

- une explicitation des incontournables de la démarche dans ses différentes étapes,
- des propositions de techniques d'animation destinées à faciliter la réflexion collective.

Tout en s'inscrivant dans la politique éducative nationale et académique, le projet d'établissement est l'expression de l'autonomie de l'établissement public local d'enseignement (EPL) dans son pilotage pédagogique et éducatif.

Le projet d'établissement est issu de la concertation large des membres de la communauté scolaire et est adopté par le conseil d'administration.

Avec la mise en œuvre du dispositif d'évaluation des établissements dont la cinquième vague a lieu en 2024-2025, les cibles visées par le projet d'établissement doivent être analysées et les actions envisagées, ajustées en lien avec le rapport d'auto-évaluation, le rapport d'évaluation et le contrat d'objectifs.

Ainsi, le cadre ministériel de simplification des processus et instruments de pilotage des EPL préconise que l'évaluation des établissements remplace les diagnostics antérieurement mis en œuvre.

Ce dispositif tend donc à se substituer aux diagnostics préalables au projet d'établissement. Afin de simplifier leur élaboration tout en renforçant sa portée, le projet d'établissement doit être établi pour une durée de cinq ans, cohérente avec le délai prévu entre deux évaluations d'établissement.

Pour autant, les objectifs à atteindre ou les actions à mettre en œuvre sur cette période de cinq ans sont susceptibles d'être actualisés en fonction notamment de l'évolution des résultats de l'établissement ainsi que des priorités académiques et nationales.

L'atteinte des objectifs est donc suivie de façon régulière, au moins annuelle.

Il est préconisé de construire le projet d'établissement sur la base des conclusions du rapport final d'évaluation.

Les choix stratégiques de l'établissement qui procèdent de l'exploitation des conclusions de l'évaluation structurent le projet d'établissement et sont à enrichir.

Dans ce cadre, des objectifs ou des actions en lien avec les priorités académiques et nationales peuvent être ajoutés par l'autorité académique.

Étape 1 - Établir le bilan du précédent projet d'établissement

Pourquoi ?

- Valoriser le travail accompli
- Identifier les actions à pérenniser désormais dans le quotidien du fonctionnement de l'établissement et des pratiques de l'équipe
- Tenir compte de l'expérience acquise
- S'inscrire dans la continuité (ou la rupture)

Piste pour organiser la réflexion collective relative à cette étape

Préalable

Relecture / Prise de connaissances du précédent projet d'établissement.

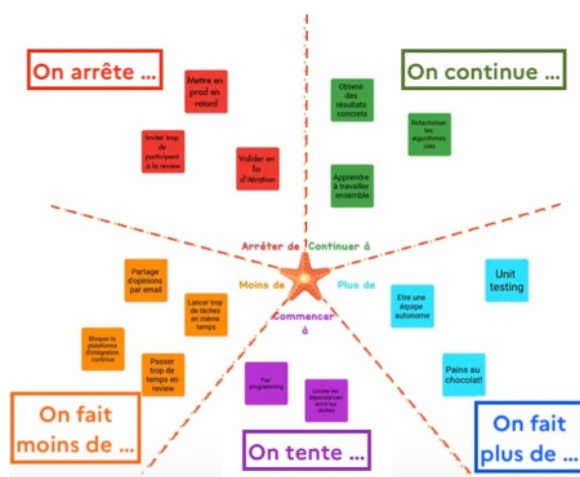
Technique d'animation proposée : l'étoile de mer.

Chacun s'exprime, par exemple via des post-its positionnés sur un diagramme en forme d'étoile selon 5 axes :

- « on continue... »
- « on arrête... »
- « on fait moins de... »
- « on fait plus de... »
- « on tente... »



Technique de l'étoile de



Remarque : Selon la taille de l'équipe, le diagramme peut prendre la forme de 5 affiches ou panneaux d'affichage.

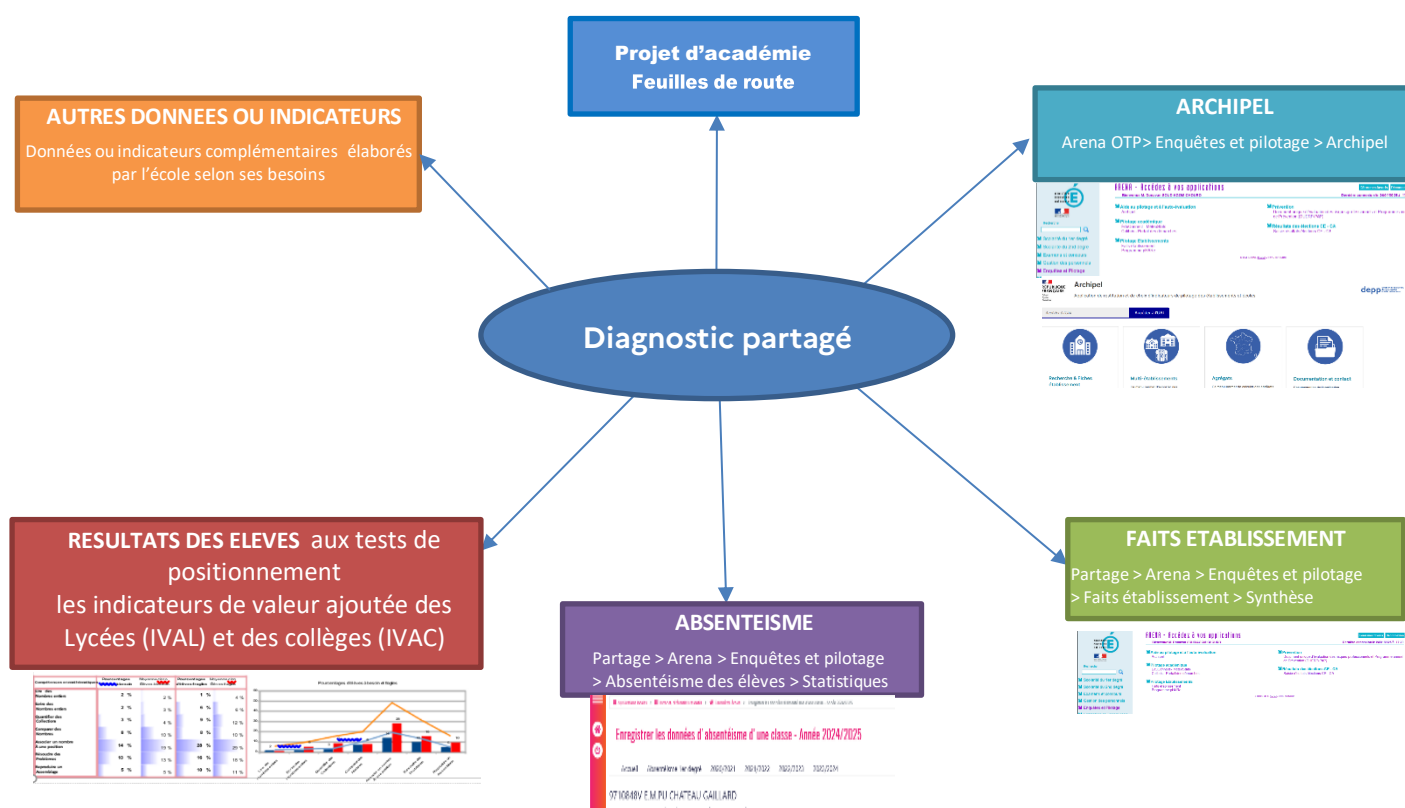
Étape 2 - Examiner le contexte et analyser la situation de l'établissement

Pourquoi ?

- Connaître les caractéristiques de l'établissement de la façon la plus objective possible
- Croiser ces données objectives avec les éléments du rapport d'auto-évaluation et du rapport d'évaluation externe
- Dégager la politique générale de l'établissement.

Sur quels supports cette étape peut-elle prendre appui ?

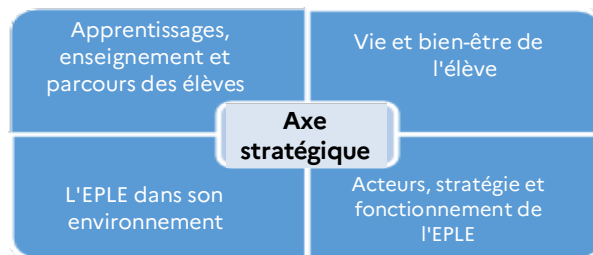
Un ensemble de données et d'indicateurs est à disposition de chaque unité éducative pour nourrir cette étape.



Piste pour organiser la réflexion collective relative à cette étape

Préalable

Prise de connaissance des données et indicateurs ainsi que des rapports liés à l'évaluation de l'EPLÉ.



Technique d'animation proposée : *brain walk*
(déclinaisons du *brainstorming*).



Technique du
Brain walk

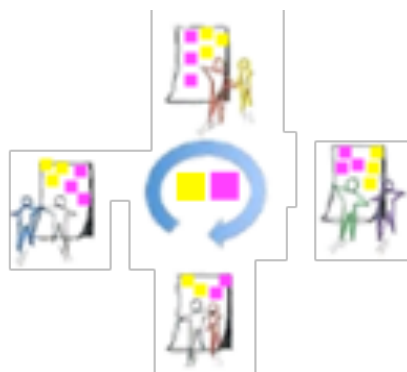
Dans la salle, quatre espaces, un espace dédié à chaque domaine* avec affiche, sont installés.

* Domaines : apprentissages, enseignement et parcours des élèves ; vie et bien-être de l'élève ; acteurs, stratégies et fonctionnement de l'établissement ; l'EPLÉ dans son environnement

Pour chaque domaine, sur la base de ces supports, chacun s'exprime sur des feuillets repositionnables (post-it) de deux couleurs différentes :

- ✓ une couleur pour les points forts et réussites
- ✓ une autre couleur pour les points de vigilance et marges de progrès.

Chacun se déplace et dépose ses propositions dans l'espace approprié. Une synthèse collective permet de catégoriser les propositions.



Étape 3 - Dégager des axes stratégiques et définir des objectifs

Pourquoi ?

Collectivement

- Choisir des orientations majeures de la stratégie de l'EPLE (axes stratégiques), priorités du projet d'établissement
- Opérationnaliser les axes stratégiques définis.

Il est indispensable de réaffirmer les valeurs ou les principes prioritaires qui éclairent les actions présentées afin qu'elles s'inscrivent dans un tout cohérent et porteur de sens pour la communauté éducative.

Pistes pour organiser la réflexion collective relative à cette étape

Au cours des différentes phases de concertation en instances de l'EPLE et/ou sous d'autres formats, les thématiques suivantes pourront faire l'objet de propositions voire, pour certaines, d'un volet spécifique :

- organisation pédagogique (notamment l'évaluation des élèves, les usages du Numérique)
- formation initiale, continue et tout au long de la vie
- évolution de l'offre de formation de l'établissement
- information, orientation et prévention du décrochage
- parcours éducatifs (santé, citoyenneté, artistique et culturel), vie scolaire, lutte contre les violences et le harcèlement
- politique de prévention et d'éducation aux risques, sécurité
- politique documentaire
- politique de communication (interne et externe)
- partenariats
- projet numérique
- liaison inter-établissements et inter-cycles...

Phase 1 : opérer le choix d'axes stratégiques et d'objectif-EPLE

Technique d'animation proposée : le placemat.

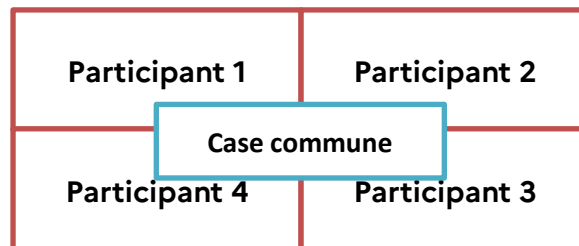
Dans la salle, des espaces sont installés, correspondants aux différentes propositions des étapes 1 et 2 de la démarche (affiches de l'étoile de mer et affiches du *brain walk*).

Temps 1 : Chacun se déplace pour reprendre connaissance des propositions des étapes 1 et 2 (bilan du précédent projet d'école et analyse de la situation actuelle de l'école).

Lors de ces déplacements, chacun croise ces propositions et prend note des idées suscitées par

ces croisements (si possible sous forme d'objectifs).

Temps 2 : Des groupes sont constitués. Au sein de chaque groupe, les participants présentent chacun leur tour leurs idées (case individuelle « participant ») et réfléchissent ensemble à une proposition commune d'**objectif(s)** qu'ils inscrivent dans la case centrale (« case commune »).



Temps 3 : Chaque groupe présente son travail au collectif.

Le choix des axes stratégiques et des objectifs-EPLE est ensuite opéré collectivement suite à cette réflexion.

Phase 2 : décliner chaque objectif-EPLE en sous-objectifs selon les 4 domaines

Les post-it de l'étoile de mer et du *brain walk* correspondant à chaque objectif-EPLE sont récoltés et regroupés sur une nouvelle affiche (une affiche = un objectif-EPLE).

Technique d'animation proposée : le jeu des enveloppes.

Constituer des groupes (nombre de groupes : multiple de 3 car 3 objectifs-EPLE).

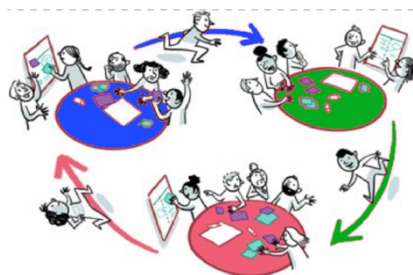
En appui sur les post-its collectés pour chaque objectif EPLE, chaque groupe propose collectivement une déclinaison en sous-objectifs (un par domaine).

Chaque sous-objectif est inscrit sur un papier qui est inséré dans une enveloppe (une enveloppe par domaine, donc 4 enveloppes sur lesquelles le nom du domaine est inscrit). Les enveloppes passent de groupe en groupe, sans que les propositions des groupes précédents ne soient dévoilées.

Une fois que les enveloppes ont fait le tour, les propositions de chaque enveloppe sont découvertes en grand groupe et une synthèse est réalisée.



Technique du jeu des enveloppes



Remarques :

- point de vigilance : un objectif n'est ni un moyen, ni une action.
- la déclinaison en sous-objectifs selon les 4 domaines permet d'investir l'ensemble des activités et des missions de l'EPLE au service de l'objectif EPLE visé.

Étape 4 - Élaborer un plan d'actions pour chaque objectif-établissement

Pourquoi ?

- rechercher les solutions les plus adéquates localement pour atteindre les objectifs et sous-objectifs
- Traduire chaque sous-objectif en actions concrètes et réalisables en prenant en compte les ressources et contraintes.

Pistes pour organiser la réflexion collective relative à cette étape

Entre les étapes 3 et 4 :

Mettre à disposition 3 « boîtes à idées d'actions » (une par objectif-EPLE) dans lesquelles chacun, au moment qu'il trouvera opportun, pourra glisser des idées d'actions en indiquant à quel sous-objectif elles se réfèrent.



Technique la galerie d'exposition

Technique d'animation proposée : la galerie d'exposition.

Phase 1 : travaux en groupes

Chaque groupe travaille sur un ou plusieurs sous-objectifs définis sur la base des propositions issues de la « boîte à idées d'actions ».

Pour chaque objectif-école et chaque sous-objectif, il s'agit de concevoir un plan d'actions (d'établissement, de cycle, de niveau, de classe, de dispositif, ...) déclinable annuellement ou pluri-annuellement.



Pour chaque action, il convient de s'interroger sur :

- les modalités de sa mise en œuvre,
- les modalités de son évaluation à travers des indicateurs quantitatifs et qualitatifs.

Un support visuel de présentation est conçu par chaque groupe.

Remarques :

- il convient de définir au moins une action par sous-objectif.
- pour chaque sous-objectif, plusieurs actions peuvent être conçues.

On donne à chaque membre du groupe une lettre en vue de la phase 2 :

- le groupe 1 est composé de l'enseignant A, de l'enseignant B
- le groupe 2 est composé de l'enseignant A, de l'enseignant B
- ...

Phase 2 : présentations des travaux

Les supports visuels de chaque groupe sont installés à plusieurs endroits de la salle (station). Les groupes sont scindés. Ceux qui ont la même lettre forment un nouveau groupe et se présentent mutuellement les supports visuels de la salle.

L'auditoire prend des notes.

À la fin de la présentation, le groupe se dirige vers la prochaine station jusqu'à ce que chacun ait présenté le travail de son groupe d'origine.



En parallèle, il s'agit également :

- d'établir un calendrier ;
- de mettre en place le comité de suivi / pilotage et établir le lien à envisager avec le conseil pédagogique

Étape 5 - Établir des bilans annuels et réguler les actions

Pourquoi ?

- Identifier les réussites et les marges de progrès en cours de projet
- Permettre des réajustements concertés
- Maintenir de façon continue l'attention sur les objectifs prioritaires de l'établissement.

Pistes pour organiser la réflexion collective relative à cette étape

Au terme de chaque année scolaire :

Phase 1 :

Constituer des groupes (nombre de groupes : multiple de 3 car 3 objectifs-EPLE).

Chaque groupe se focalise sur un objectif-EPLE et évalue l'atteinte des 4 sous-objectifs associés au regard du ou des indicateurs définis.

Remarques :

- sous-objectifs pour lesquels des indicateurs quantitatifs ont été déterminés = ils sont facilement évaluables à partir d'un recueil de données chiffrées préalable,
- sous-objectifs pour lesquels des indicateurs qualitatifs ont été déterminés = leur évaluation comporte une part de subjectivité.

Technique d'animation proposée pour les indicateurs qualitatifs : le jeu des enveloppes (cf. étape 3).

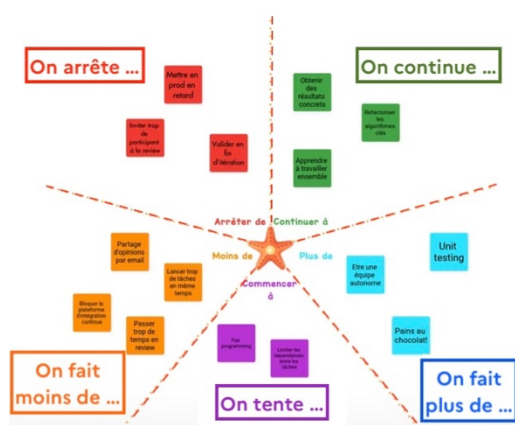
Phase 2 :

Technique d'animation proposée : l'étoile de mer.

À partir des conclusions de la phase 1, chacun s'exprime, pour chaque objectif-EPLE, sur des post-its positionnés sur un diagramme en forme d'étoile selon 5 axes :

- « on continue... »
- « on arrête... »
- « on fait moins de... »
- « on fait plus de... »
- « on tente... ».

Remarque : Selon la taille de l'équipe, le diagramme peut prendre la forme de 5 affiches ou panneaux d'affichage.



Quelques clés pour cette étape :

- définir des indicateurs de performance dès l'élaboration du projet et le préciser dans le document-même ;
- alimenter régulièrement les indicateurs d'évaluation et de performance ;
- mesurer les effets sur les élèves, les personnels et l'EPL ;
- présenter un bilan d'étape au conseil d'administration adossé au rapport annuel de fonctionnement pédagogique de l'établissement et relatif à ses conditions matérielles de fonctionnement
- établir un temps d'évaluation formalisé à mi-parcours.